



APPEL À CANDIDATURES 2026

TREMPLIN MUSIQUES ACTUELLES

AUBE MARNE HAUTE MARNE

YONNE NIÈVRE CÔTE D'OR

Présentation : Fondé en 1991, le Othe-Armance Festival propose chaque année une quarantaine de concerts sur le territoire Othe-Armance situé sur les départements de l'Aube et de l'Yonne.

Dans ses missions, l'association s'est donnée pour objectif de proposer un dispositif d'aide à l'émergence qui favorise le repérage de nouveaux artistes dans des conditions professionnelles.

Ce projet repose sur une collaboration avec un réseau de partenaires professionnels du secteur des musiques actuelles de notre territoire à savoir :

- Cabaret l'Escale (Migennes), La Maison du Boulanger (Troyes), Studio Âme du Temple (Troyes), L'Aiguillage (Polisot) ...



- Lien d'inscription sur Google : <https://forms.gle/JLRvxRgZ68H47KNP6>



APPEL À CANDIDATURES 2026

(Uniquement sur internet)

1. **Concours gratuit en 3 phases**, ouvert aux artistes (individuels ou en groupes) qui peuvent justifier de la résidence d'un des artistes sur les départements de l'Aube, de l'Yonne ou des départements limitrophes Grand Est ou Bourgogne-Franche-Comté : Marne, Haute-Marne, Nièvre et Côte d'Or.
2. La candidature se fait par le dépôt d'un dossier jusqu'au lundi 16 février 2025 23h59, en remplissant le formulaire en ligne via le site www.festivalenothe.net
Cette candidature doit comporter obligatoirement :
 - une vidéo de scène et/ou un vidéo clip représentatif de leur travail.
 - une photo de présentation en HD.
 - un minimum de 3 éléments sonores.
3. Le groupe s'engage :
 - A être en mesure de proposer un répertoire original de 30 minutes au minimum (une seule reprise est autorisée pour le concert du tremplin).
 - A se rendre disponible :
 - Le samedi 28 mars 2026 au Chaudron à Auxon 10130 pour la finale du Tremplin (concerts live).
 - Les 3&4 juillet ou durant septembre et octobre pour une programmation au Othe-Armance Festival.



DÉROULÉ DU TREMPLIN

(Après clôture des candidatures)

PHASE 1 : Présélection des candidatures

Après réception des candidatures, le Festival sélectionne 8 artistes demi-finalistes (seul ou en groupes).

Critères pris en compte :

- *Singularité et originalité du répertoire.*
- *Maîtrise des instruments, la justesse et le sens du rythme.*
- *Soin et qualité des documents de production de l'artiste (photo, clip, média etc...).*
- *Actualité du projet.*

Les candidats retenus bénéficieront d'une fiche de présentation sur les réseaux sociaux du festival (Facebook et Instagram) qui permettra aux internautes de découvrir leur travail.

PHASE 2 : Sélection des 4 finalistes (3 par un jury professionnel + 1 par le grand public) Du mardi 17 février au dimanche 1er mars, les internautes seront invités à découvrir les fiches de présentation des 8 demi-finalistes et à voter pour leurs artistes favoris.

A l'issue de ce premier vote, 4 artistes seront désignés pour participer au concert final de délibération.

• PHASE 3 : Concerts live au Chaudron et désignation des lauréats

Les 4 artistes sélectionnés seront invités à se produire en live dans la salle du Chaudron à Auxon (10) pour un concert d'une durée de 30 minutes en présence d'un public et du jury. Pour l'occasion, vous serez accompagné.e par une équipe technique professionnelle (installation, balance...).

Pour cette soirée, deux prix seront attribués : prix du public et prix du jury.

Un même artiste peut obtenir les deux distinctions.



DOTATIONS DU TREMPLIN

- 1- Tous les participants sélectionnés (phase 2) bénéficieront d'une campagne de communication (présentation du groupe) via les réseaux du festival (une **PHOTO HD obligatoire**).
- 2- Le prix du jury sera programmé et rémunéré pour un concert d'ouverture de soirée à Aix-en-Othe et intégré à la programmation du cabaret l'Escale de Migennes.
- 3- Le prix du public sera programmé et rémunéré en première partie sur l'une des étapes du Othe-Armance Festival.
- 4- Les artistes lauréats auront accès à un ou deux ateliers formation du catalogue des studios de l'âme du temple.
- 5- Les programmeurs de l'Aiguillage et de la Maison du Boulanger se réservent le droit de choisir un artiste afin de l'inclure dans leur programmation respective.

Quelques rappels sur la logistique :

Suivi des candidatures : Le dispositif et le suivi des appels à candidatures, les relations avec les artistes et l'étude des besoins techniques seront assurées par l'association. **L'artiste** (seul ou en groupe) **s'engage donc à faire preuve d'assiduité lors des demandes de l'équipe organisatrice.**

Concerts : lors des journées de concert, ils s'assurent d'être **ponctuels et de fournir le backline nécessaire à leurs prestations** (instruments réglés et consommables de rechanges).

Transport/restauration : l'artiste s'assure de pouvoir **se rendre par ses propres moyens et à sa charge** aux différents rendez-vous du tremplin. Un **catering** sera assuré lors des concerts (penser à donner si besoin les régimes alimentaires spéciaux).

Déroulé des évènements	Dates des évènements
Clôture du dépôt des candidatures	Lundi 16 février à 23h59
Sélection par les internautes et le jury des 4 finalistes	Du mardi 17 février à 18h00 au dimanche 1er mars à 23h59
Concert de délibération	Samedi 28 mars au Chaudron (Auxon 10130)
Programmation au Othe-Armance Festival	3/4 Juillet ou Septembre/Octobre 2026
Programmation à l'Escale de Migennes	Saison 2026/2027



CONTACTS DES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES

OTHE-ARMANCE FESTIVAL - <http://www.festivalenothe.net/>

Le Chaudron (lieu de l'association)

195 rue des Croisettes, 10130 Auxon - 03 25 42 70 63

administration@festivalenothe.org



L'ESCALE DE MIGENNES - <http://cabaret-lescale.wix.com>

Place Eugène Laporte, 89400 Migennes - 09 83 01 65 16

direction@cabaret-escale.fr



STUDIOS ÂME DU TEMPLE - <http://studios-ame-du-temple.com>

10 Rue Breslay, 10000 Troyes - 03 25 75 63 31

amedutemple@gmail.com



LA MAISON DU BOULANGER - <https://maisonduboulangier.com/>

42 Rue Paillot de Montabert, 10000 Troyes - 03 25 40 15 55

franck.poncelet@maisonduboulangier.com



L'AIGUILLAGE - <https://www.facebook.com/LAiguillage10Polisot/>

3 place de la gare, Polisot 10110 - 03 51 63 71 52

laurent@laiguillage.org



QUELQUES ANCIENS LAURÉATS :

2025 : YELLOW CHERRIES, ÉCLIPSE

2024 : SILDA, YOUNGER SPIRIT

2023 : DEINOS MC, LUCIE JOY

2022 : WILDATION, LE RAYBAND

2021 : MADELEINE, VAL & JEAN, BALCON 76, THE HUILE

2020 : ELECTRIK CELLAR ...